

## **Le développement durable et la conciliation des usages**

Conférence présentée dans le cadre du forum sur

Le développement durable du *fleuve Saint-Laurent* : vers une vision commune

Par:

Yvan ROBITAILLE

Le mercredi 2 mai 2007  
Québec

## PRÉSENTATION

Le développement durable et la conciliation des usages appliqués au *Saint-Laurent* dans la région de Québec est un peu comme vouloir faire la quadrature du cercle. Il serait prétentieux de ma part penser vous présenter une recherche exhaustive sur le sujet. Par contre, j'ai vécu avec mes collègues d'Accès Saint-Laurent Beauport un cas de conciliation des usages à la Baie de Beauport entre les activités pélagiques, nautiques et les activités portuaires.

Je vous parlerai donc de cette expérience de conciliation vécue entre notre Association et l'Administration portuaire de Québec. Évidemment, comme s'est souvent le cas dans une telle démarche, tous nos objectifs de départ n'ont pas été atteints. C'est le propre de la **conciliation**.

À partir de cette expérience et de la définition du développement durable, nous verrons comment on peut s'en inspirer pour l'appliquer à d'autres activités.

Nous terminerons notre présentation par un questionnement plutôt que par des certitudes pontifiantes.

L'association à laquelle j'appartiens (mais que je ne représente pas ce matin, je parle en mon nom personnel), Accès Saint-Laurent Beauport se nommait à l'origine, Coalition pour la Sauvegarde de la Baie-de-Beauport. Nous étions un regroupement d'usagers qui réagissaient à une déclaration flamboyante de l'Administration portuaire de Québec qui voulait combler par du remplissage la Baie de Beauport pour augmenter la capacité de transbordement du port et rendre disponible des terrains industriels ainsi récupérés sur le fleuve. Pris de panique, nous avons réagi vivement et créé ce regroupement, Sauvegarde de la Baie de Beauport. C'était il y a 20 ans. Pour certaines personnes, nous étions perçus comme un groupe de pression opposé au progrès économique de la région. Pourtant, il n'en est rien.

Il n'y a pas de plus ardent défenseur du transport fluvial et maritime que moi. Voir du vrac circuler sur la route 132 ou la route 138, en plus de me donner des sueurs froides

dans certains virages serrés, me rend perplexe; quel gaspillage d'énergie. Paraît-il que c'est économiquement plus rentable. J'en doute. La question que l'on doit se poser est quels en sont les coûts écologiques, sociaux et économiques ?

En sera-t-il toujours ainsi avec les coûts de l'énergie qui ne font que grimper, avec un réseau routier qui se détériore d'année en année. N'oublions pas que le *Saint-Laurent* fut la voie royale qui a permis au continent nord américain de se développer. Mais quel développement voulons-nous ?

### **LE DÉVELOPPEMENT DURABLE C'EST QUOI ?**

Tel que défini en 1986 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le Rapport Brundtland disait : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. ». C'est un concept qui est le fruit d'un long cheminement historique.

Avec la révolution industrielle du XIX<sup>ième</sup> siècle la notion de développement ne touchait que l'aspect économique; la machine, le capital avaient préséance sur l'être humain. Devant les excès de ce développement sauvage, une dimension sociale fut ajoutée vers le milieu du XIX<sup>ième</sup> siècle, suite aux revendications des travailleurs. Au XX<sup>ième</sup> siècle, on commence à parler de développement socio-économique.

Les chocs pétroliers des années 70 nous firent dramatiquement prendre conscience que le gaspillage intensif des ressources naturelles n'était pas illimité, que la terre n'arrivait plus à se reconstituer. La peur étant souvent le début de la sagesse, les préoccupations environnementales furent introduites dans le discours. Qui plus est, notre collectivité se rendait compte que le gaspillage environnemental de l'hémisphère nord pesait lourdement sur l'hémisphère sud, sur les pays en voie de développement. Nous parlons donc maintenant d'un développement qui doit tenir compte de l'aspect économique, social et environnemental, soit le DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Mais comment concilier le développement durable en regard des diverses activités que l'on retrouve dans la ZIP de Québec-Chaudière-Appalache ?

### **QUELLES ACTIVITÉS CONCILIER ?**

Imaginez-vous, au mois de juillet, observateur extérieur bien assis dans le sable chaud de la Baie de Beauport. Vous verrez des navires marchands qui croisent dans l'estuaire du *Saint-Laurent* en passant devant Québec. Certains de ces navires transporteront du vrac, des marchandises ou des passagers. D'autres seront à quai pour charger ou décharger des marchandises ou des passagers. À l'écart du chenal, dans la Baie de Beauport, petits esquifs, planches à voile et cerfs-volants à traction tirent des bords. Des baigneurs braveront les interdictions en s'immergeant dans les eaux du fleuve, eaux au demeurant fort convenables. Des véhicules moteurs longeront le bord de l'eau, en empiétant sur la zone d'estran afin de relier le Centre-ville à la Côte de Beaupré (autoroute des Grèves). Tout près, les oiseaux aquatiques se laissant paresseusement bercer par les vagues.

Si vous étiez venus au même endroit, il y a 50 ans, vous auriez vu des pêcheurs commerciaux relever les prises de leurs « pêches », des pêcheurs sportifs s'aligner le long des quais, principalement dans le temps de l'éperlan. Vous auriez même entendu les détonations des fusils de ceux qui y pratiquaient la chasse à la sauvagine aquatique. En y regardant de plus près, vous vous seriez rendus compte, qu'outre la faune aquatique, une riche flore s'y développe, comme nous l'a démontré le conférencier précédent, de Canards Illimités. Donc des activités que l'on peut résumer à :

- ⇒ La navigation maritime et fluviale ;
- ⇒ Les activités industrialo-portuaires ;
- ⇒ Un empiètement de la circulation sur roues (autos, camions, trains...)
- ⇒ Des activités récréatives telles le :
  - Nautisme
  - La baignade
  - La pêche

- La chasse
- L'observation d'une faune et une flore aquatique qui ont déjà été riches, avant que l'on utilise nos cours d'eau comme un tout à l'égout.

Est-ce possible de concilier toutes ces activités dans une perspective de **développement durable** ? La réponse est non. Nous devons, comme société, faire des choix. Oui, mais encore, quels choix, si nous voulons léguer à nos petits-enfants un héritage plus mirobolant que celui qu'ont laissé nos parents ? Si nous régressons dans le temps, nous nous rendons compte que les transports et l'industrie se sont accaparés le fleuve.

### **QUE S'EST-IL PASSÉ AU COURS DES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES ?**

Il y a 20 ans, dans le cadre de travaux pratiques avec mes étudiants, je m'étais rendu compte, qu'outre la Baie de Beauport, il ne restait pratiquement aucun site me permettant d'accéder au fleuve. Et pourtant, 40 ans auparavant, je passais avec mes parents et ensuite, avec mes amis, une large part de mes temps de loisirs le long du fleuve entre Cap-Rouge et l'Île d'Orléans. Baignade à la *Crescent Beach* (actuelle plage Jacques-Cartier), au quai de Sillery, à la plage Garneau, à la plage de L'Anse-aux-Foulon. Nous avons dénombré, en 1987, à partir de mon expérience personnelle et d'un travail de recherche fait par mes étudiants sur des photos aériennes de 1950, 19 accès au fleuve, fréquentés par la population de la région, entre la rivière Cap-Rouge et la rivière Montmorency. Où étaient ces accès en 1987 ? La presque totalité de ceux-ci avaient disparu sous l'emprise du réseau routier, sous la réalisation d'aménagements de quai ou encore étaient devenus des propriétés privées infranchissables. Nous étions loin du développement durable. L'activité économique avait eu préséance sur l'aspect social et sur le volet environnemental. Heureusement qu'aujourd'hui, nous réparons quelques-unes de ces erreurs passées.

## COMMENT CONCILIER TOUTES CES ACTIVITÉS SOUVENT CONCURRENTES ET RAREMENT CONCOURANTES ?

Il n'y a pas de solution magique malheureusement. Il n'y a que des choix de compromis entre les trois composantes du développement durable, soit l'aspect économique, social et surtout environnemental.

Revenons à l'exemple de la Baie de Beauport que l'on voulait préserver des visées expansionnistes de l'administration portuaire de Québec. Économiquement parlant, une Baie de Beauport comblée aurait permis de récupérer des terrains industriels bon marché qui, avec la difficulté grandissante d'amener la navigation maritime plus en amont sur le *Saint-Laurent* (abaissement du niveau du fleuve et des portes conteneurs de plus en plus gros), aurait vu le transport par conteneur passer de Montréal à Québec. Des projets comme Rabaska s'y seraient installés et une industrie pétrochimique s'y serait greffée. Mais, à quel coût social et environnemental ?

Suite à des échanges avec des groupes de pression tels que l'ASLB, l'administration portuaire, dans son infinie sagesse, a compris que la ville patrimoniale de Québec et son environnement immédiat n'est pas le lieu pour faire du développement industrialoportuaire. Qu'une région comme Québec a plus avantage à développer son secteur tertiaire et quaternaire (soit celui des services de la recherche et des industries à haute technologie). Un des facteurs de localisation pour ces industries du savoir, sinon le plus important, est la qualité de son environnement pas seulement un environnement biophysique mais aussi un environnement social et humain de qualité.

Les industries du secteur primaire sont accolées sur la ressource comme par exemple une mine. Dans le secteur secondaire (transformation) la localisation se fera soit sur la ressource, l'énergie ou le marché. Pour les industries du savoir, de la haute technologie le facteur de localisation est souvent la qualité de vie que la région peut offrir à ces travailleurs spécialisés et très mobiles.

De plus, Québec, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO et sa région ont un profil favorable à l'industrie touristique; il y a encore place pour du développement.

Comment créer cet environnement de qualité, ce milieu de vie qui saura être une source de développement ? Les activités industrialo-portuaires seront toujours incompatibles avec les activités de loisir telles le nautisme, la voile, la baignade. Ces activités de loisir, à leur tour, entrent en concurrence avec la protection de la flore et de la faune en milieu humide, sans parler de la pêche commerciale.

### **COMMENT TROUVER, ENSEMBLE, DES SOLUTIONS À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE?**

Posons-nous quelques questions et tentons d'y répondre.

- Doit-on amener à Québec, ville du patrimoine, des activités de transbordement de vrac ou de conteneurs si elles ne sont pas essentielles à l'hinterland économique immédiat ?
- N'aurait-il pas lieu de développer, par contre, une activité de cabotage intensif ou les ports de *Saint-Laurent* pourraient travailler en complémentarité plutôt qu'en concurrence ?
- Pourquoi la dynamique administration portuaire de Québec ne prendrait-elle pas l'initiative d'organiser un tel réseau ?
- Comment utiliser l'immense potentiel récréatif que représente le fleuve à Québec et en faire un attrait touristique ?
- Pourrait-on ramener la pêche commerciale rentable dans la région de Québec Chaudière-Appalache ?
- Comment concilier toutes ces activités en respectant un environnement biophysique fragile et combien malmené depuis plus d'un siècle ?

C'est le défi que nous aurons à relever comme société. Nous devons trouver ensemble les compromis qui nous permettront de concilier des objectifs semblant divergents à première vue et de là faire du développement durable.